

Date de publication	5 janvier 2018
Date d'entrée en vigueur	8 janvier 2018
Marchés	Cash & dérivés, Produits de Taux et Pensions Livrées Tripartites
Avis remplacé	Cet Avis annule et remplace l'Avis 2016-071

TRANSFERT DES POSITIONS OUVERTES CLIENTS EN APPLICATION DE L'INSTRUCTION IV.5-2

En application des Règles de la Compensation, Titre IV, Chapitre 5 "Cas de Défaillance", Articles 4.5.2.4 and 4.5.2.5 et de l'Instruction IV.5-2 « Procédures de Liquidation et de Transfert en Cas de Défaillance d'un Adhérent Compensateur », LCH SA publie le présent Avis précisant le délai de notification d'une demande de transfert par les Clients de l'Adhérent Compensateur Défaillant à LCH SA.

Article 1 – Délais maximums pour notifier une demande de transfert

Les Clients d'un Adhérent Compensateur Défaillant doivent notifier à LCH SA leur demande de transfert, satisfaisant à l'ensemble des conditions pour le transfert énoncées à l'article 11 de l'Instruction IV.5-2, dans les délais suivants :

- Pour les Clients d'un Adhérent Compensateur compensant des Transactions négociées sur les Marchés Dérivés, au plus tard à 8h30 CET le Jour de Compensation suivant le Jour de Compensation au cours duquel LCH SA a publié sur son site internet un avis relatif à la survenance d'un Cas de Défaillance concernant un Adhérent Compensateur ;
- Pour les Clients d'un Adhérent Compensateur compensant des Transactions sur Titres ou exécutées sur les Plateformes de Négociation ou Appariement ou sur le Marché Réglementé MTS Italie ou le Pensions Livrées Tripartites: au plus tard à 13h00 CET le Jour de Compensation suivant le Jour de Compensation au cours duquel LCH SA a publié sur son site internet un avis relatif à la survenance d'un Cas de Défaillance concernant un Adhérent Compensateur. Toutefois, ce délai ne pourra en aucun cas être inférieur à 24 heures à compter de l'heure à laquelle LCH SA a publié sur son site internet l'avis relatif à la survenance d'un Cas de Défaillance concernant un Adhérent Compensateur.

LCH SA pourra à sa discrétion prolonger ce délai par la publication d'un nouvel Avis, qui sera publié sur son site internet.

Un modèle d'instruction de transfert est annexé au présent Avis.

Pour toute question ou commentaire,
Merci de contacter : Legal.SA@LCH.com

ANNEXE

INSTRUCTION DE TRANSFERT

A : LCH SA
Département Membership
18, rue du Quatre Septembre
75002 Paris

Le soussigné,

Nom du client : _____
(ci-après « le Client »), ayant son siège social situé à

_____ ,

enregistré au registre du commerce de _____ ,

sous le numéro _____ .

A la suite de la notification de défaut de _____ (ci-après l'« Adhèrent Compensateur Défaillant ») par LCH SA et conformément aux dispositions des Règles de la Compensation de LCH SA (Titre IV Gestion du Risque - Chapitre 5 Cas de Défaut) et de l'Instruction IV-5-2, nous confirmons par la présente que nous remplissons les conditions de l'article 11 de l'Instruction IV.5-2 et par conséquent nous demandons à LCH SA de transférer en nos lieu et place, nos Positons Ouvertes détenues dans un ou plusieurs Compte(s) de Couverture par l'Adhèrent Compensateur Défaillant, dans leur ensemble accompagnées de tout Collatéral associé vers :

_____ ,

ayant son siège social à

_____ ,

compensant sous le numéro de code de _____ ,

(ci-après l'« Adhèrent Compensateur Receveur »).

Nous reconnaissons que nous communiquerons à LCH SA une copie du contrat de compensation conclu avec l'Adhèrent Compensateur Receveur dès que possible.

Date : ____/____/____

Pour le Client

Pour l'Adhèrent Compensateur Receveur

Nom :

Nom :

Titre :

Titre :

Signature ;

Signature :